Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Notebooks of Rhetoric (An), Vol 4, N°2-2025**, pp.12-30**

Les fonctionnalités rhétoriques de la parole en Afrique dans ses usages littéraires, oraux et politiques

Arsène Elongo[1]
Université Marien Ngouabi,
République du Congo
arsene.elongo@umng.cg
https://orcid.org/0000-0002-0062-1953

Reçu : 10/09/2025, **Accepté :** 12/11/2025, **Publié :** 30/12/2025

Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a un taux de 1 % vérifié par **Plagiarism Chercher X.**

Résumé : le présent article aborde les fonctionnalités rhétoriques de la parole en Afrique. Le but est d'identifier les usages rhétoriques dans trois domaines de la parole : la littérature, la tradition orale et la politique, afin de les analyser comme phénomène stylistique de l'argumentation et de la persuasion. À cette fin, nos données viennent des écrits littéraires des écrivains comme Ahmadou Kourouma, Ahmadou Hampaté Bâ, Sony Labou Tansi, Camara Laye. À cela ajoutent les discours politiques de Patrice Lumumba, de Thomas Sankara et de Fulbert Youlou. Nos résultats développés permettent de conclure que la parole a plusieurs rôles rhétoriques : elle rentre dans la créativité du discours rapporté, de la métaphore, de la métonymie, de l'anaphore rhétorique, dans l'expression de l'engagement, de l'exaltation des pratiques discursives du griot, de la mise en relief de l'émotion, des griots et des proverbes.
Mots clés : Métaphore, Métonymie, Anaphore rhétorique, Analyse du discours, Proverbes, Émotion

The rhetorical functions of speech in Africa in its literary, oral, and political uses

Abstract : This article addresses the rhetorical features of speech in Africa. The aim is to identify rhetorical uses in two fields of speech : literature and politics, in order to analyze them as stylistic phenomena of argumentation and persuasion. To this end, our data come from the literary writings of writers like Ahmadou Kourouma, Ahmadou Hampaté Bâ, Sony Labou Tansi, Camara Laye. To this add the political speeches of Patrice Lumumba, Thomas Sankara and Fulbert Youlou. Our developed results allow us to conclude that speech has several rhetorical roles: it enters into the creativity of reported discourse, metaphor, metonymy, rhetoric anaphora, in the expression of commitment, of the exaltation of the discursive practices of the griot, of the emphasis on emotion, griot and proverbs.

Keywords : Metaphor, Metonymy, Rhetorical Anaphora, Discourse Analysis, Proverbs, Emotion

[1] **Comment citer cet article** : Elongo, A., 2025, « Les Fonctionnalités rhétoriques de la parole en Afrique », Cahiers Africains de rhétorique, vol 4, n°2, pp.

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Notebooks of Rhetoric (An), Vol 4, N°2-2025**, pp.12-30**

0.Introduction

On considère souvent que la parole joue un rôle clé dans toutes les sociétés, car elle structure les institutions du savoir, comme l'éducation, la presse, la justice, la famille et le gouvernement, et a permis la création des savoirs mémoriels avant l'écriture. En Afrique, l'utilisation de cette pratique se manifeste au sein des langues et des populations qui s'en servent comme fondement des traditions orales, dans la rhétorique de l'oralité, ainsi qu'auprès des griots, des musiciens, dans les discours politiques et dans la littérature. Concernant son usage sociétal, il convient de noter que les recherches sur la parole relèvent du domaine de la linguistique (Guillaume, 1990), dans la mesure où la parole constitue le moyen d'actualiser la langue en langage. Cette notion a eu un intérêt capital dans l'étude africaine dans les travaux sur l'oralité. L'étude menée par Maurice Amuri Mpala-Lutebele (2019) examine la parole africaine en tant que vecteur de transmission de la tradition, de la culture et de la littérature orale. Cette analyse aborde la littérature orale comme un acte de parole présentant différentes fonctions sociétales selon cette interprétation :

> « La littérature orale traditionnelle africaine est par ailleurs **une parole instauratrice** de mutations sociales : porteuse d'un message relatif à toute la vie socioculturelle de l'homme, à savoir la fixation des lois de la culture, les manifestations de la dynamique culturelle, l'expression de la vie collective, de l'idéologie communautaire, de la vision du monde, l'instruction et l'éducation de la collectivité : un message relatif à l'« ontologie » du Nègre » (Amuri Mpala-Lutebele 2019, p .14).

La parole remplit un rôle existentiel dans la littérature orale, comme moyen de sa vulgarisation. Elle est une pratique de la mémoire dans la tradition. À ce sujet, Guy Menga(1984, p.242) voit que la parole permet d'immortaliser nos héros : « Nous, nous n'avons que notre tradition orale et *la puissance de la parole* pour immortaliser les nôtres. Certes, beaucoup d'entre nous en ont *fait une religion* ». Donc, la parole est une pratique de la rhétorique dans une tradition orale ou une sorte de la religion lors des cérémonies de mariage. Une autre étude est celle d'Amadou Hampaté Bâ (1984, p.22) qui revient sur les fonctions de la parole dans la société africaine et dans le mythe de la création du cosmos, lorsqu'il écrit : « le mystère de la création primordiale liée à la puissance de la Parole, comme il a été indiqué plus haut. On dit : « Le forgeron forge la Parole, le tisserand la tisse. Le cordonnier la lisse en la corroyant ». Au moyen des métaphores comme technique de ses symbolismes, d'Amadou Hampaté Bâ situe les enjeux de la parole dans la transmission de la mémoire des sociétés orales et de la rhétorique orale africaine. Un autre auteur africain pense que les objets artistiques de l'Afrique apparaissent comme une expression de la parole matérialisée :

> « **Vecteurs de la parole historique**, ces instruments sont vénérés et sacrés. En effet, ils font corps avec l'artiste, et leur place est d'autant plus essentielle dans le message qu'à la faveur des langues à tons la musique est directement intelligible, l'instrument devenant la voix de l'artiste sans que celui-ci ait besoin d'articuler une parole »[2](UNESCO, p.11)

Les études sur l'oralité comme une expression de la parole sont nombreuses dans le contexte africain, notre étude n'a choisi de mentionner que trois auteurs cités ci-haut. Une nouvelle réflexion intéressante se focalise sur les aspects rhétoriques de la parole en Afrique dans la littérature et dans le discours politique. Ainsi, la présente s'attache à présenter les fonctionnalités rhétoriques de la parole en Afrique, il s'agit de dégager quelques procédés observables dans l'utilisation de la parole, comme la métaphore, la métonymie, l'anaphore rhétorique, la défense des pratiques discursives de la tradition orale : la fonction des griots, les usages des proverbes. En effet, notre étude l'aborde avec quelques écrivains de la parole, comme Amadou Hampaté Bâ, Ahmadou Kourouma, Sony Labou Tansi, Camara Laye, sans oublier un corpus des discours politiques issus des personnages tels que Patrice

[2] La revue de L'Unesco a publié l'article : « La parole écrite » sans citer son auteur.

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

Lumumba, Thomas Sankara et L'Abbé Fulbert Youlou en raison de la disponibilité de leur texte et des propriétés discursives de la parole.

Cela soulève une problématique sur la fonction rhétorique de la parole en Afrique, qui se manifeste à travers les procédés argumentatifs et les figures de style. Pour mieux comprendre notre problématique, il est utile de la formuler ainsi : comment la parole sert-elle de support à la fonctionnalité de la rhétorique dans la littérature et la politique africaines ? Cette question s'avère utile dans la formulation de cette hypothèse : dans la littérature et la politique, la parole serait le véhicule de l'émotion, de la persuasion et de l'engagement.

Au regard de ce qui précède, notre objectif est d'étudier quelques propriétés discursives de la parole dans le but de dégager ses acceptions dans la rhétorique, l'argumentation, les propos des écrivains et des politiques. Selon l'intérêt de notre étude, les critères de la subjectivité, de l'intention et des effets perlocutoires constituent des approches techniques permettant d'analyser les fonctionnalités rhétoriques de la parole dans ses usages littéraires et politiques. Dans cette optique, la présente étude se structure autour du cadre théorique, de la méthodologie, des résultats et de la conclusion.

1.Cadre théorique

Nous examinons la manière dont le concept de la parole est abordé dans les études de la linguistique et de l'analyse du discours. *Le Dictionnaire de l'Académie française* définit la parole comme « faculté propre à l'être humain de s'exprimer à l'aide d'un langage articulé pour transmettre sa pensée ou communiquer avec autrui ». Il en donne aussi une définition métonymique selon laquelle elle remplace les notions ci-après dans un usage métonymique : le langage, l'opinion, l'affirmation. Pour le Trésor de la langue française informatisé, la parole est une « faculté d'exprimer et de communiquer la pensée au moyen du système des sons du langage articulé émis par les organes phonateurs ». En effet, les études de la langue ont cerné son rôle au sein de la langue et du langage. Dans leur étude, Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck (2018, p.78) lui donnent cette définition : « La parole peut être définie comme l'exploitation individuelle et concrète de la langue par un ou des individus, à un moment et en un lieu donnés ». M.Arrivé, F. Gadet et M.Galmiche (1986, p.470) lui attribuent trois acceptions : a) elle a un sens voisin du langage, b) elle est la manifestation orale de la langue, c) elle s'articule avec la langue et le langage selon l'analyse de Saussure. D'autres la considèrent comme le support évolutif de la langue. Une telle analyse est développée par Saussure et Constantin (2005 : p. 270), qui notent :« Toute évolution, tout fait évolutif dans la langue commence par un fait de parole. Il est entendu que ceci reste en dehors du fil des études relatives à la langue. La cause des faits évolutifs de langue gît dans les faits de parole. ». Cette évolution de la langue par la parole est encore mise en évidence dans les propos de Ferdinand de Saussure (1975, p.37) : « c'est la parole qui fait évoluer la langue (…). La langue et la parole sont donc intrinsèquement liées : elle constitue à la fois l'instrument et l'aboutissement de celle-ci. En mot, la parole est le support par excellence de l'actualisation et de l'évolution de la langue et lui confère un statut de vie sociétale et communicative.

Bien qu'elle soit le moteur de l'innovation de la langue et de son évolution diachronique, la parole nourrit son existence, sans elle, toute langue cesse de jouer la fonction de la communication dans une société. Par exemple, le latin a cessé d'être parlé, parce qu'elle est dépourvue des locuteurs. Par conséquent, la parole protège la langue contre la disparation. Selon l'UNESCO (2003, p.4), « Une langue est en danger quand elle est en voie d'extinction. Elle est mise en danger lorsque ses locuteurs cessent de la pratiquer ». Dans ce but, il est intéressant de voir, dans l'analyse de Guillaume (1988, p.112), que la parole apporte à la langue une existence, d'où il note : « Le sujet parlant (…) transite de la langue à la parole (…), passe bien, en effet, de la langue à la parole, c'est-à-dire de la langue à la parole effective, momentanée » (Guillaume, 1988 : p. 112-113). Conformément aux éléments précédemment évoqués, il est pertinent de reconnaître que la parole constitue le vecteur d'actualisation individuelle de la langue. Par ailleurs, Guillaume (1990, p. 12) la définit comme l'instrument permettant de traduire la langue en langage, selon la déclaration suivante :

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

> « Langue + parole = langage. (…) La parole constitue **une certaine saisie, aux fins d'extériorisation**, des éléments de langue déposés en nous et y formant système. La parole appréhende la langue et la **porte à l'extérieur »**.

Selon Gustave Guillaume, la parole occupe deux fonctions principales dans la langue : un rôle d'extériorisation ainsi qu'un rôle de support actualisateur. Elle confère à la langue une existence concrète, une forme d'identification sociétale, et offre également un moyen d'étude selon différentes perspectives linguistiques, notamment en phonétique afin de dégager les normes relatives à la formation des mots. Pour d'autres spécialistes, la parole se confond parfois avec le concept de langage. Tel est l'avis partagé par Juan Segui et Ludovic Ferrand (2000, p.16), qui indiquent : « Ne parle-t-on pas du "don de parole" pour évoquer la capacité des êtres humains à acquérir le langage ou, encore, n'a-t-on pas cherché à apprendre à "parler" ? » Ces auteurs mettent en lumière la dualité du système communicatif humain entre les « hommes de parole » et les « hommes de l'écrit ». Ils identifient ainsi plusieurs critères fonctionnels propres à la parole, notamment son universalité, sa nature humaine, son acquisition spontanée et sa prédisposition biologique.

Un autre domaine où la parole constitue un enjeu communicatif est l'argumentation. Son utilisation est évaluée en rapport avec les effets d'impact argumentatif. Cet impact rhétorique est réel en communication, parce que Ruth Amossy (2012, p.12) la décrit comme « une force » argumentative permettant aux personnes de partager leurs points de vue. Toujours reconnaît-on que l'argumentation atteint son but au moyen de la force persuasive de la parole. Par exemple, dans la Bible, la parole persuasive du Christ est reconnue par ses interlocuteurs, lorsque nous lisons : « Ils étaient ébahis par sa manière d'enseigner, parce qu'il parlait avec autorité » (Luc 4 : 32). Donc, la puissance et l'autorité sont les caractéristiques observables, lorsque l'on utilise la parole dans la situation argumentative, d'où Christian Plantin (2016, p.106) précise les trois rôles de la parole, tels que- a) support argumentatif puissant pour servir la persuasion et l'art de convaincre ; -b) rôle ambivalent pour agir et changer le point de vue de l'autre ; c) support critique dans le discours auctorial. En Afrique traditionnelle, la parole revêt une triple fonction définitionnelle que présente *Le Courrier* de l'UNESCO (1979, p.10) à travers cette déclaration : « Pour l'Africain, la parole est une force ambiguë qui peut faire et défaire, qui peut charrier des maléfices ». Donc, la parole a un effet inéluctable entrainant les actions positives ou négatives dans sa réception. C'est une notion qui est utilisée dans la Bible avec les occurrences différentielles entre les versions. Par exemple, on compte environ 676 occurrences dans *Louis Segond* et environs 802 occurrences dans *Traduction du Monde Nouveau* avec les usages métonymiques et métaphoriques. A ce sujet, Franz Jehan Leenhardt(1955, p.263) ressort indirectement les usages métonymiques de la notion de la parole, lorsqu'il écrit :

> « que l'auteur de l'Évangile assimile le Christ à **la Parole de Dieu**, et les prédicateurs appellent **leur message** la Parole ; finalement, l'Église appellera **le recueil de ses écritures** la Parole de Dieu ».

Selon cet auteur, nous déduisons que la parole a une valeur de métonymie signifiant , dans l'énoncé biblique, le Christ, le messages et les écrits divins , les relations métonymiques sont établies entre Parole-Christ, parole-message et parole-recueil d'écrits divins. Dans ses usages bibliques, la parole a une valeur de métonymie et de métaphore selon le contexte discursif et énonciatif. Par exemple, dans la phrase « ta parole est une lampe » (psaumes 119 : 105), le terme *parole* est une métonymie, remplaçant le terme « message ». À l'issue d'une analyse ciblée de la notion pluridisciplinaire de la parole dans les sciences humaines, particulièrement en linguistique, cette étude s'intéresse à ses usages rhétoriques, en particulier aux procédés discursifs qu'elle véhicule. En effet, les utilisateurs emploient la parole comme métonymie ou métaphore, soulignant ainsi son importance dans la valorisation des techniques orales traditionnelles, de la littérature engagée et des propriétés discursives du style politique.

2.Données méthodologiques

Nos données d'analyses sont choisies dans la littérature, la politique africaines et des écrits de la traditions orales. Nous avons exploré, par la lecture, les romans et les discours limités des

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

écrivains et des hommes politiques, tels que Amadou Hampaté Bâ, Ahmadou Kourouma, Sony Labou Tansi, Camara Laye, des personnages politiques tels que Patrice Lumumba, Thomas Sankara et L'Abbé Fulbert Youlou, dans l'intérêt d'étudier le phénomène discursif de la parole dans ses usages quotidiens, dans ses visées sémantiques, persuasifs et dans l'art de convaincre.

3.Analyses des résultats

Nos résultats sont centrés sur plusieurs fonctionnalités de la parole, telles que la métonymie, de la métaphore, le discours rapporté, l'expressivité, la parole engagée et l'anaphore rhétorique de la parole politique.

3.1. Expression métonymique

Dans le contexte de son utilisation métonymique, le terme « parole » présente une polysémie significative. Il convient, à cet égard, de définir la notion de métonymie. Celle-ci se caractérise par un transfert d'isotopies entre deux éléments distincts, A et B issus d'un domaine identique, et constitue une figure de substitution : un élément entretenant un rapport de contiguïté avec un autre se substitue à ce dernier. Dans cette perspective, *Le TLFi, le Trésor de la Langue Française informatisé* définit la métonymie :« Figure d'expression par laquelle on désigne une entité conceptuelle au moyen d'un terme qui, en langue, en signifie une autre, celle-ci étant, au départ, associée à la première par un rapport de contiguïté ». Trois critères fondent l'identification de la métonymie : le critère de transfert sémantique, le critère de substitution et le critère de contiguïté. Cet aperçu de la métonymie permet de l'appliquer dans l'usage du terme « parole » dans quelques écrits des auteurs africains, puisque la plupart d'entre eux l'utilisent dans un usage métonymique. Dans son emploi métonymique, le terme parole crée une polysémie. Selon le *Dictionnaire de l'Académie française*, elle a un usage métonymique avec une large extension polysémique, elle signifie : le langage, le sentiment, l'avis, l'opinion, l'idée, l'enseignement, l'assurance, la promesse, l'engagement, la véracité des dires. Notre étude compte examiner quelques-unes de ses significations métonymiques.

La parole a une valeur métonymique, quand elle remplace une information, une opinion, comme c'est le cas dans cet énoncé : **« Je t'en prie retire cette parole, je la retire mon colonel » (Labou Tansi, 1981, p.79).** Dans cette phrase, le terme parole a une fonction métonymique, parce qu'il remplace une opinion. En effet, la substitution de l'opinion au profit du terme « parole » fonde l'existence de la métonymie et apporte un nouveau sens sur l'usage de la parole. De plus, la parole peut signifier à la fois des phrases et des idées. C'est ce que nous remarquons dans l'énoncé suivant : **« y *mettant les paroles*** de notre hymne national » (Labou Tansi, 1981, p.42). Le rapport parole-idées ou parole-mots constitue une métonymie, puisque le locuteur met en ellipse les termes « mot » et « phrase », les remplaçant par le terme « parole ». Ce procédé permet à la langue de connaître une évolution sémantique et aux mots de subir une valeur extensive dans leur usage quotidien. Aussi retrouve-t-on le rapport métonymique parole-idées dans cette phrase :« Il en avait *les paroles dans la tête*, trop vivantes » (Labou Tansi, 1983, p.89). L'expression métonymique « les paroles dans la tête » suggère les pensées, les idées et les sentiments.

Outre cela, la parole reçoit d'autres sens dans son usage métonymique, parce qu'elle remplace le terme « engagement » ou celui d'une déclaration éthique, code de bonne conduite. L'énoncé ci-après le justifie : **«** nous la voyions *pleurer sa parole d'honneur* **» (Labou Tansi, 1985, p.27).** Nous retenons, à travers l'emploi de l'expression « « pleurer sa parole d'honneur », un sens nouveau en raison de l'emploi de la métonymie, parce que le contexte d'usage du terme parole suggère le sens de l'engagement ou d'un sermon. Le rapport de contiguïté entre la parole et l'engagement est considéré comme une métonymie. Ainsi, l'engagement devient le terme de substitution, du fait qu'il est remplacé par le terme « parole ». Un tel choix qui vient du sujet parlant crée un impact sémantique dans l'usage métonymique de la parole. Celle-ci est dotée d'un sens signifiant le sermon ou la déclaration informationnelle. Encore voit-on que le terme parole est enrichi d'un nouveau sens. Une autre signification qui vient de l'emploi métonymique est le rapport de contiguïté entre la parole et la chanson. Nous l'identifions dans le style de Ferdinand Oyono(1965, p.18) : quand il écrit :

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

> **Les paroles lui** revenaient facilement :« Ma bouche était salée /En lorgnant tes aisselles /Elle lut encore plus salée/En lorgnant ailleurs/ Je préférais ce sel/ En lorgnant ailleurs/ À celui du baptême/ En lorgnant ailleurs/ O Cantonnière en sueur/ En te lorgnant ailleurs/ Qui dormais sous le manguier / En te lorgnant ailleurs... »

La parole a une valeur métonymique, elle signifie un appel à la chanson, celle-ci se construit l'esthétique de la répétition par l'usage du participe passé « en lorgnant », c'est l'élément motivateur de variation thématique. A cette fin, la relation *parole-chanson* apparaît comme une métonymie, parce que l'auteur met le terme « chanson » ou le texte discursif de la chanson en substitution, pour zoomer sur la parole prise comme une faculté au service de la langue et du langage. Une telle manière de parler constitue une variation stylistique chez les religieux. Le terme parole désigne la Bible ou un texte sacré. Ainsi, on dit par exemple : « J'aime la parole de Dieu », « je lis ou j'étudie la parole de Dieu ». En d'autres termes, il y a une relation métaphorique entre « parole » et « Bible » ou « parole » et « message divin ». À ce sujet nous retrouve un autre emploi similaire dans ce passage littéraire : « Tranches de ma vie jaillies inopinément de ma pensée, **versets grandioses du** Coran, **paroles nobles consolatrices** se disputent mon attention » (Mariam Bâ 2001, p.7).

L'expression « paroles nobles consolatrices » est une métonymie, puisque la parole ne désigne ici que la capacité d'expression. Ainsi, le lien de contiguïté entre « paroles » et les versets coraniques illustrent bien le procédé métonymique. Au regard de cette analyse tropique, il est important de reconnaître que les humains recourent au terme « parole » pour désigner le contenu véhiculé, dans la mesure où c'est la parole qui transmet les idées et les sentiments. Par conséquent, notre analyse a montré que le terme « parole » a une valeur métonymique et polysémique en raison du contexte énonciatif de son emploi.

3.2. Expression métaphorique

Le terme « parole » ne se limite pas seulement aux usages métonymique, il s'emploie également avec une valeur de la métaphore, entrainant aussi une polysémie. Afin de clarifier notre approche dans nos analyses, nous fournissons une définition précise du concept de la métaphore. Afin de ne pas ouvrir un débat théorique sur la métaphore, notre étude se contente d'en donner la définition selon le Grand Robert de la langue française : « la figure de rhétorique, procédé de langage qui consiste dans un transfert de sens (terme concret dans un contexte abstrait) par substitution analogique ». La métaphore est une figure analogique, établie entre deux domaines de nature différente, leur rencontre syntaxique et sémantique crée : un écart sémantique, le couple comparé et comparant, une analogie de compatibilité prise comme une contribution à l'information et à l'innovation sémantique. Notre analyse aborde sept métaphores pour représenter la parole, dont les comparants sont : *1) l'eau, 2) objet imprécis, 3) poids, 4) feu, 5) course, 6) chemin, 7) saison, 8) largeur.* Dans les écritures littéraires africaines, le comparant « eau » et ses isotopies sont employés pour caractériser la parole.

Bon nombre des écrivains africains métaphorisent le terme parole avec le champ sémantique de l'eau, tels que ses isotopies verbales « verser » et « boire » et ses isotopies nominales avec l'usage des substantifs « torrent » et « flot ». Dans son style, René Maran (1938, p.89) emploie le comparant « eau » pour parler de la sincérité dans le contenu informationnel de la parole, lorsqu'il écrit : « *Ta parole est* ***de l'eau*** **claire**, grogna Yakidji ». Selon cet usage, le terme « parole » est décrit par le comparant « eau ». Ainsi, l'analogie entre l'eau et la parole est établie à partir des isotopies comme juste, simple, compréhensible. Une telle métaphore pose le problème de la vérité à propos de la parole contre les présuppositions de l'ambiguïté et du mensonge. Outre le comparant « eau » pour parler de la parole, d'autres écrivains utilisent les isotopies aquatiques comme « verser » et « torrent » pour décrire le pouvoir de la parole. On retrouve ces comparants métaphoriques dans le style de Sony Labou Tansi, Camara Laye et Henri Lopes. Pour Sony Labou Tansi, l'extrait ci-après permet de comprendre la caractérisation de la parole à l'aide des comparants « versait » et « torrent » :

> « Kapahacheu **versait la forêt** dans la cervelle creuse de Chaïdana. (…) Et c'était Kapahacheu qui parlait de sa république de sèves, de ses ancêtres, de l'oncle qui avait résisté au gbombloyano, de la

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

> feuille qui faisait pleuvoir, de celle qui rendait le gibier lent (…) Kapahacheu **parlait comme un torrent**, lui qui ne voulait pas que Chaïdana parle ».

Pour y atteindre son objectif, Sony Labou Tansi utilise la métaphore comme esthétique de la parole éducative. Ainsi, l'eau est considérée comme la métaphore de la parole dans cette expression verbale : « versait la forêt dans la cervelle ». Le terme « forêt » est une métaphore pour désigner le savoir médical, elle est considérée comme une métaphore de l'eau. En effet, l'expression verbale « versait » présuppose, dans le contexte de Sony Labou Tansi, l'univers de l'eau ou de la boisson. Aussi est-elle une métonymie du signe pour suggérer le savoir curatif et préventif des plantes, il est possible d'obtenir deux couples métonymiques dans les propos de cet auteur : forêt-plantes médicinales et forêt-savoir médicinale. Donc, la parole est le moyen par excellence pour transmettre le savoir sur la médecine traditionnelle africaine, venue des plantes de la forêt. Sans cette transmission, un tel savoir disparait avec son dépositaire. Cela confirme les craintes d'Amadou Kourouma selon lesquelles « En Afrique, quand un vieillard meurt c'est une bibliothèque qui brûle ». Donc, en Afrique traditionnelle, la parole est le moyen de protéger la ***bibliothèque*** orale ou le savoir de notre mémoire collective. De plus, l'expression verbale « parlait comme un torrent » dénote de la métaphore aquatique, soulignant la rhétorique de l'abondance langagière, moyen de léguer le savoir traditionnel à la nouvelle génération. On retrouve cette métaphore chez Camara Laye (1966, p.212), lorsqu'il écrit : « le gaillard m'avait si parfaitement noyé dans ***un flot de paroles*** trompeuses » et aussi chez Henri (2012, p.219) avec cet énoncé : **« S**uivai**t *un torrent de paroles ».*** Les comparants « flot » et « torrent » dégagent une analogie avec le terme « parole », il s'agit des isotopies de l'abondance et de la puissance : on pense que la parole humaine peut être abondante et puissante comme le torrent ou le flot. Comme une illusion analogique de l'eau, Henri Lopes **(**2012 p.106**)** utilise la parole comme de l'eau ou du vin buvable dans cet exemple : « ***Je buvais les paroles*** de Franceschini »**.** On note une analogie entre l'eau et les paroles ou entre le vin et les paroles, cette analogie est certainement le mouvement de l'eau ou du vin vers la bouche et le mouvement des paroles vers l'oreilles. C'est une illusion établie entre le vin et la parole dans une perspective esthétique, non une réalité sociétale.

Au-delà des comparants analysés, nous observons que la parole reçoit des caractérisations sémantiques avec les verbes idiomatiques, tels que *couper la parole, donner la parole et reprendre* la parole. Les exemples suivants illustrent l'emploi de verbes idiomatiques à valeur métaphorique pour comprendre les nuances sémantiques de la parole.

1. « Kibélolo voulut lui **couper la parole**, mais se retint » (Menga, p.26).
2. « Jen ai terminé, je **donne la parole** » (Menga, 1984, p.119).
3. « Le maître de cérémonie **a repris la parole** (…) » (Lopes, 2012, p.15)
4. **« II m'a coupé** la parole » (Lopes, 2012, p.235).

En examinant ces verbes idiomatiques en gras, on observe qu'ils ne sont pas utilisés avec un objet concret pour garder un usage normatif. Lorsqu'ils s'appliquent à un objet abstrait, ces verbes idiomatiques prennent une valeur métaphorique. Guy Menga et Henri Lopes qui utilisent un tel usage populaire et connotatif l'ont retenu pour décrire les échanges narratifs de communication entre le locuteur et l'interlocuteur. L'autorisation et l'interdiction de parler sont ainsi exprimées à l'aide de verbes idiomatiques. Ces métaphores liées à la parole sont fréquemment utilisées lors de réunions et de conférences. Elles deviennent des catachrèses et intègrent les usages dénotatifs de la langue, puisque le public ne remarque plus l'écart sémantique au même titre avec les expressions métaphoriques *: le soleil s'élève : le soleil se couche.* D'autres comparants métaphoriques qui caractérisent la parole sont : *le fouet, le poids et le feu.* Nous les identifions dans les exemples suivants :

1. **Les paroles** de Mayassi **avaient rudement fouetté** l'esprit de l'élève-moniteur et **inondé son** cœur » (Menga, 1984, p.45).
2. « Aussi **la parole** avait-elle **meilleur poids** » (Camara Laye,1953, p .53).
3. « **Sa parole** maintenant allait en **s'éteignant** » » (Camara Laye,1953, p .169).

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

Ces énoncés métaphoriques montrent que la parole peut être associée à divers effets rhétoriques, comme l'indiquent les comparants « fouet », « poids » et « feu ». Chacun de ces véhicules métaphoriques met en évidence certains aspects pragmatiques de la parole lors de la communication. La métaphore du poids suggère que les propos tenus sont perçus comme significatifs en fonction de l'interlocuteur et des arguments présentés. L'utilisation de la métaphore du fouet indique que le contenu informatif de la parole peut parfois être source de désagrément, notamment dans le contexte de critiques portant sur des comportements répréhensibles ou la corruption.

D'autres métaphores qui caractérisent la notion de la parole sont les comparants, tels que la course, le chemin et la saison. Premièrement, on métaphorise la parole par le comparant de la course**.** À titre illustratif, Camara Laye (1953, 123) l'emploie, lorsqu'il écrit : « Nos ***paroles couraient*** ici, couraient là, nos paroles ***s'égaraient***, et nous serions bientôt demeurés sans plus rien nous dire ». Les termes tropiques « couraient » et « s'égaraient » dans le rôle d'isotopes des êtres vivants, devenant un véhicule métaphorique pour mettre en évidence les effets de la parole diffusée dans un milieu public. D'une part, la métaphore de la course permet de comprendre le mouvement de la parole entre deux personnes, d'où on évoque souvent les termes suivants pour la qualifier : le ton, le débit et le volume. Une analogie entre la parole et la course se situe au niveau du mouvement et de la vitesse. Ainsi, la métaphore permet de comprendre les impacts de la parole, puisqu'elle décrit la propagation des informations comme une course.

Deuxièmement, on décrit la parole par métaphore du chemin. Nous retrouvons un tel usage chez Camara Laye (1966, 209 qui se sert du terme tropique « chemin » dans le but de parler de la transmission de la parole chez l'autre, quand nous lisons ceci : « comme pour ***juger du chemin*** que ses paroles avaient pu faire dans mon esprit ». Selon le véhicule métaphorique, « chemin », on pense, par analogie, que la parole devient une personne réalisant soit un voyage dont la destination est l'esprit, pris comme l'espace de ce chemin.

Troisièmement, le terme « saison » est utilisé comme comparant pour caractériser la parole. Cette métaphore provient de Sony Labou Tansi et fait référence à une période de la vie où les membres de la famille observent ce phénomène chez une personne très âgée, mais, dans son emploi, cet auteur parle peut-être des moments importants où les actes de la parole revêtent un intérêt sociétal, comme le met en évidence cet extrait de Sony Labou Tansi (1979, p.99-102) :

> « Je suis **en saison de parole**. Si je ne parle pas, je meurs lentement du dedans. Je mourrais jusqu'à la surface, il ne resterait de moi que l'épluchure, l'enveloppe. Quand je parle, je me contiens, je me recerne. Si tu parles encore, je m'en irai. - Bon ! reste. Je me tais. Cette sève enlève la parole. Cette sève rend sourd. Cette sève efface la mémoire. Cette sève te donne un cœur de lion. Cette autre... et cette autre ».

Avec Sony Labou Tansi, la parole a un rôle fantastique dans la mémoire des traditions africaines, elle est également l'expression existentielle de liberté pour l'engagement politique et social, c'est un engagement pour la protection de la connaissanceg et du savoir-faire de l'Afrique traditionnelle, puisque Sony Labou Tansi la considère comme un acte de vie. En effet, l'expression métaphorique « je suis en saison de parole » que l'auteur emploie fait allusion à l'engagement de son personnage « Kapahacheu »[3] qui défend des savoirs traditionnels de son identité culturelle. Face aux influences destructrices de la modernité occidentale, Sony Labou Tansi brise le silence pour faire entendre sa parole narrative pour dénoncer les pratiques inhumaines de la société actuelle et il veut défendre le pouvoir de la sève ou le savoir-faire de la médecine traditionnelle contre la modernité de son époque.

La parole reçoit également la caractérisation de domaine source « élastique », avec le sème de la largeur. Cet emploi métaphorique se trouve dans le discours de Thomas Sankara (1984), quand il prononce :

[3] Ce nom propre signifie, selon l'auteur, le cœur tendre.

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

> « Forts de cette certitude, nous voudrions que **notre parole s'élargisse** à tous ceux qui souffrent dans leur chair, tous ceux qui sont bafoués dans leur dignité d'homme par une minorité d'hommes ou par un système qui les écrase ».

Le verbe « s'élargir » possède un usage métaphorique qui met en évidence un développement, et qui peut désigner l'isotopie de la largeur, une des composantes de l'espace. De plus, l'adjectif « large » vient d'une propriété d'un objet concret et devient une métaphore pour un objet abstrait qui favorise son expansion sémantique. En effet, *Trésor de la langue française informatisé* le considère comme une figure signifiant « rendre plus vaste le domaine d'une activité, d'un phénomène ou d'un ensemble de phénomènes; accroître son étendue ou sa portée, lui faire embrasser un plus grand nombre de choses ». Cette perspective, le verbe « s'élargir » a une valeur métaphorique, lorsqu'il actualise le sujet grammatical « parole » dans le discours de Thomas Sankara. En somme, nous avons remarqué que la parole reçoit, selon les usagers, plusieurs domaines-sources, tels que le poids, le feu, la course, le chemin, la saison et la largeur. Chacun de ces caractérisants apporte au terme parole une polysémie selon le contexte discursif de son emploi avec autant de présupposition, du fait que l'interlocuteur peut visualiser mentalement plusieurs contenus sous-entendus.

3.3. Discours rapporté comme pratique de la parole

Le discours rapporté constitue également une pratique langagière visant à s'appuyer sur des faits authentiques afin de conférer à l'interlocuteur une impression d'authenticité et de véracité. À cet égard, Callet (2012, p. 12) précise que « le discours direct a pour fonction de rapporter les paroles de manière directe, sans les modifier, avec l'intention de les retranscrire de la même façon qu'elles ont été prononcées ». En effet, deux propriétés du discours rapporté présupposent la parole : les verbes introducteurs et les paroles citées. À ce sujet, notre travail veut montrer que le discours rapporté est une fonctionnalité de la parole et constitue une propriété universelle dans la communication et dans l'écriture. En Afrique, on observe aussi le discours rapporté dans tous les romans, formant une propriété stylistique de l'écriture narrative. Toutefois, notre étude ne convoque pas tous les exemples des auteurs africains, qui utilisent aussi le discours rapporté dans leur écriture romanesque, elle a choisi de la justifier avec un roman d'Amadou Hampaté Bâ, où nous notons une forte occurrence des verbes introducteurs des paroles citées.

Tableau n° 1 : Verbes introducteurs et paroles citées

Le présent tableau permet d'analyser la répartition des verbes introduisant la parole citée dans l'écriture d'Amadou Hampaté Bâ.

N°	Verbe de parole	Occurrences	Pourcentage (%)
1	**prit la parole**	**14**	**3,5**
2	**dit/disait**	**351**	**88,2**
3	**cria, crie, criait**	**21**	**5,3**
4	**répondait**	**1**	**0,3**
5	**répliqua**	**22**	**5,5**
6	**prononça**	**1**	**0,3**
7	**déclara, déclare**	**18**	**4,5**

Selon ce tableau, il est possible d'étudier deux propriétés de la parole : les verbes introducteurs et les paroles citées ». Premièrement, les verbes de la parole sont « prendre la parole », « dire », « crier », « répondre », « répliquer », « prononcer » et « déclarer ». En effet, Amadou Hampaté Bâ a employé 351 occurrences du verbe « dire », introducteur de la parole, même dans l'écriture, la parole existe indirectement dans l'instance du narrateur avec les verbes introducteurs et dans les paroles citées. Aussi ces verbes montrent-ils que l'écriture participe aux sous-entendus de la parole, parce que chacun de ces verbes présuppose des aspects sémiques de la parole, puisque l'on identifie des

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

isotopies identiques de la parole dans les verbes représentés dans le tableau, certainement les isotopies de la voix et du son.

Deuxièmement, les écrits rapportés présupposent un acte de la parole. Dans la narration d'Amadou Hampâté Ba, on identifie plusieurs techniques stylistiques pour retranscrire les paroles citées, considérées comme un locuteur étranger à la communication, dont la parole est citée dans une conversation. Ainsi, la technique de verbe idiomatique « prendre la parole » permet de saisir la fonctionnalité de ce support de la voix. Dans ce but, Amadou Hampaté Bâ (1971, p.41), l'utilise avec 14 occurrences dans son écriture pour introduire les paroles citées ou rapportées, à travers un exemple choisi :« Abougui Mansou **prit la parole** : « Quelle que soit la valeur du présent fait à un homme, il n'y a qu'un mot pour témoigner la reconnaissance inspirée par la libéralité ». Ce passage permet de noter que les deux propriétés fonctionnelles de la parole sont : le verbe introducteur et les propos cités. Une autre technique stylistique de la parole est la narration pour la représenter dans le discours rapporté, comme l'indique cet exemple d'Amadou Hampaté Bâ (1971, p.41) :

> « Il poussait des gémissements **entrecoupés de paroles** : « O malheur à moi !
> Qu'ai-je fait ! Je suis perdu !... Les miens sont foutus !... Que vais-je devenir ? »

La narration apparaît comme une technique de décrire le rôle fonctionnel de la parole. Ainsi, la phrase narrative « il poussait des gémissements entrecoupés de parole » montre que la pratique de l'oralité domine le support de l'écriture, dont le rôle est de la matérialiser et de la protéger contre l'action destructrice du temps. Dans cette perspective, la narration et le discours rapporté sont les procédés que la parole nourrit dans le processus de l'écriture. Cela est remarquable dans cet exemple d'Amadou Hampaté Bâ (1971, p.80) :

> Kountena **prit la parole et dit** :« O mes mères, tantes, frères et sœurs de la famille de papa Abougui Mansou, permettez-moi de vous dire que Moussé Lekkol a choisi votre famille pour en faire la sienne ».

Les verbes introducteurs de la parole sont au temps de la narration, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait. Les formes verbales citées du tableau cité ci-haut prouvent que la narration sert la parole dans le support de l'écriture. Donc, le discours rapporté est une fonctionnalité de la parole.

3.4. Procédés rhétoriques de tradition orale

L'analyse précédente du discours rapporté a mis en évidence les marqueurs énonciatifs associés à la parole, en particulier à travers l'emploi de verbes introducteurs et l'intégration de propos cités entre guillemets. Une autre fonctionnalité de la parole à laquelle notre article s'intéresse est l'examen des procédés rhétoriques de la tradition orale en Afrique. Bien qu'il y ait des formes discursives de la tradition, telles que le proverbe, le conte, le mythe, l'épopée, notre travail veut explorer les techniques stylistiques observables dans ces genres discursifs. Il aborde notamment : a) l'idéologie de la parole chez les écrivains traditionniste comme Amadou Hampâté Bâ, b) le procédé de la métaphore, c) le procédé des proverbes et d) l'expressivité du langage du griot.

La parole fonctionne comme une rhétorique adressée aux valeurs de la tradition africaine. Ainsi, des écrivains défenseurs de l'oralité l'ont mise en évidence dans leur écriture. Dans *En attendant le vote des bêtes sauvages,* on recense 39 occurrences du terme parole. Celle-ci est associée au chant de griot conteur. En effet, chez Ahmadou Kourouma (1998, p.23), son écriture narrative se conçoit comme un hommage fait à la parole, particulièrement celle du maître conteur dans la société de l'Afrique traditionnelle à savoir le griot avec la mission de raconter des faits sociétaux du pouvoir et des guerriers. À ce sujet, Amadou Hampâté Bâ, que nous rendons hommage, a employé le terme « parole » 55 fois dans *L'Étrange destin de Wangrin* (1973), soulignant ainsi que la parole alimente le dialogue des personnages et qu'elle occupe une place essentielle dans la tradition. De plus, Amadou Hampâté Bâ (1979, p.17) apporte également une contribution significative dans l'idéologie de la parole, lorsqu'il publie un article intitulé « la parole, mémoire vivante de l'Afrique », où il met en avant le rôle fondamental de la parole au sein des sociétés orales, en précisant :

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

> « C'est dans les sociétés orales que non seulement la fonction de la mémoire est le plus développé, mais que ce lien entre l'homme et la Parole est le plus fort. Là où l'écrit n'existe pas, l'homme est lié à sa parole. Il est engagé par elle. Il est sa parole et sa parole témoigne de ce qu'il est. La cohésion même de la société repose sur la valeur et le respect de la parole ».

Dans sa philosophie de la parole, cet auteur montre que celle-ci représente l'homme dans ses manières d'être, de faire, dans sa raison comme dans son émotion, certainement dans sa vérité comme dans ses mensonges. Aussi la parole est-elle la métonymie du griot en raison de la substitution de contiguïté : la parole peut substituer au griot ou, inversement, le griot remplace la parole. Ainsi, le terme griot présuppose la parole, la rhétorique, la chanson ou l'expression des louanges et de la récitation mémorielle des événements et des généalogies, de l'évocation historique des exploits guerriers. C'est à travers ses effets discursifs et corporels que l'on comprend la pensée philosophique de Léopold Sédar Senghor, affirmant que « l'émotion est nègre comme la raison est hellène ».

Cette conception philosophique traduit l'esthétique de la parole expressive. Elle se vérifie chez plusieurs figures majeures de la musique africaine, notamment Miriam Makeba(*« Malaika »,* Angélique Kidjo(*Eva*), Youssou Ndour (*Africa remembers*), Franco Luambo Makiadi(*Lettre à Mr DG*) et Franklin Boukaka (*Les immortels*)[4], qui l'ont utilisée pour traduire les variations esthétiques de l'émotion, pour plaire au public et pour affirmer de fermes engagements pour la liberté ou encore pour traduire l'émotion de la douleur appelant au changement au sein des sociétés africaines sous l'emprise de la domination et des régimes tyranniques. Dans leur esthétique, la production musicale s'appuie principalement sur la force persuasive et émotionnelle de la parole, moyen de conquérir le public, de faire passer un message et de susciter une forte émotion.

Outre de servir de moyen à l'idéologie de la tradition africaine, celle-ci permet l'autorisation des métaphores dans la parole des griots. Dans ce but : Amadou Hampâté Bâ utilise des métaphores de l'or et de l'airain pour peindre les qualités de Wangrin en ces termes : « La parole de Wangrin est *de l'or,* et sa promesse de *l'airain.* ». Selon cet énoncé, l'analogie de la métaphore « parole-or » se situe sur les isotopies telles qu'importance, utilité, chère, et grande valeur, précieuse et souligne certainement de la rhétorique et de la vérité dans le discours de Wangrin, du fait qu'elle représente comme une bibliothèque du savoir et de la sagesse traditionnelle. Une autre couple analogique qui thématise la parole relative à la promesse se fonde sur le domaine-cible « promesse » et sur le domaine-source « airain » suggérant les analogies comme *vraie, sûre, véridique, fidèle*. On pense que la parole de promesse, qui vient de Wangrin, se réalise comme une décision juridique. De même, comme procédé de la rhétorique des griots, la métaphore remplit une fonctionnalité de la parole, celle de valoriser les actions des héros et toucher leur cœur, comme nous observons cette louange de métaphores positive à l'honneur de Wangrin :

> « O Wangrin ! O Wangrin ! Wangrin oo ! Wangrin, tu es **un étalon** unique (…) Tu es tel un **grand vase d'eau** fraîche placé à la fourche de la route sous l'arbre de la miséricorde à la discrétion des pauvres assoiffés. Maa Ngala[5] a fait de toi le seul nègre de ton pays qui ait employé deux blancs-blancs » (Harnpaté Bâ, 1973, p. 329-330).

Selon cet auteur, la métaphore est un vieux procédé rhétorique observable dans la parole des griots. Grâce à elle, Wangrin reçoit deux caractérisations sémantiques. Premièrement, nous notons le couple métaphorique Wangrin-grand vase d'eau dénotant les isotopies comme : consolation, satisfaction. Ce personnage pose des actions et des actes ayant du profit pour autrui.

Deuxièmement, le domaine-source « étalon » qui est choisi par le griot pour chanter les louanges à Wangrin entretient les analogies avec le domaine humain. Ce véhicule métaphorique dégage les isotopies comme archétype, modèle, prototype, standard, type. En les appliquant dans la représentation de Wangrin, nous pensons qu'Amadou Hampâté Bâ a présenté un personnage idéal et capable de gouverner un état par ses capacités intellectuelles et sociétales. Aussi a-t-elle une double

[4] Ces chansons mises entre les parenthèses sont dans la plateforme de *Spotify*.

[5]« C'est la force infinie », selon l'auteur (Amadou Hampâté Bâ, 1979, p.18), Dieu créateur.

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

fonction dans la tradition africaine : celle d'une action magique pour le bonheur ou pour le malheur, comme nous le constatons ce passage d'Ahmadou Kourouma (1970, p.61) :

> « C'est **la parole qui transfigure** un fait en bien ou le tourne en mal. Et le malheur qui doit suivre la transgression d'une coutume intervient toujours, intervient sûrement, si, par la parole, le fautif avait été prévenu de l'existence de la coutume, surtout quand il s'agit de la coutume d'un village de brousse ».

Selon cette métaphore de la transfiguration, la parole revêt une fonction d'ordre fantastique : elle permettrait d'invoquer le bonheur ou le malheur sur un individu, en fonction du respect ou de la transgression des coutumes établies. En dehors de la figure de style, les techniques rhétoriques de la tradition orale utilisent l'expressivité comme moyen de convaincre. Ce type de technique stylistique se retrouve dans l'œuvre d'Ahmadou Kourouma, qui intègre les pratiques discursives du griot à travers son écriture en tant que conteur oral. Quatre procédés issus du style traditionnel sont ainsi transposés par cet auteur : la répétition, l'interpellation, l'assertion et la narration.

Dans la parole de griot présentée par Ahmadou Kourouma (1998, p.23), nous comptons 49 occurrences de l'interjectif « ah ! » marquant une expressivité dans la caractérisation de l'émotion. Celle-ci devient une technique d'introduire les exploits et les malheurs du héros. En plus de l'utilisation répétée de l'interjectif « ah » en tant qu'élément thématique du roman, le texte met en avant l'usage de l'interpellation des noms, tels que « Koyaga » et « Tiécoura », la répétition et la narration. Les exemples suivants illustrent ces procédés.

1. « **Ah ! maître chasseur Koyaga**. Vous êtes de la race des bien nés que l'épervier pond et que le corbeau couvre. Vous êtes de la race de ceux qui fendent la grande brousse le matin, de ceux qui sont toujours trempés par la rosée ».
2. « **Ah ! Tiécoura.** Au cours de la réunion des Européens sur le partage de l'Afrique en 1884 à Berlin, le golfe du Bénin et les côtes des Esclaves sont dévolus aux Français et aux Allemands ».

Ces exemples mettent en évidence les procédés stylistiques employés dans la retranscription de la parole du griot, tels que l'utilisation d'interjections expressives, l'interpellation, la répétition, la narration et le discours. À travers des techniques oratoires, le griot sélectionne différentes fonctions communicationnelles, notamment les fonctions phatique et expressive, afin de focaliser l'attention de l'auditoire sur les éléments narratifs caractéristiques de son art. Ainsi, l'analyse des pratiques stylistiques issues de la parole, telle qu'elle apparaît dans les romans de Kourouma et de Hampâté Bâ, révèle que la métaphore, l'expressivité, la répétition, la narration et les stratégies discursives constituent des composantes essentielles du style oral au sein des genres propres à la tradition orale.

3.5. Parole comme véhicule de la littérature engagée

Les caractéristiques de la parole ne relèvent pas uniquement de la tradition orale, mais s'inscrivent également dans le domaine de la littérature engagée, notamment à travers les interviews et la transcription écrite des contenus discursifs. Cette étude examine deux figures majeures de la parole engagée : Sony Labou Tansi et Awa Thiam. Tous deux ont joué un rôle déterminant dans la valorisation du discours en tant que moyen d'expression pour promouvoir la liberté ainsi que la modernité culturelle et politique, sans ignorer d'autres écrivains. Mongo Beti et Odile Tobner (1989, p.107) soutiennent que les idées de Fanon incarnent une transformation de la passion en action, une révolution visant à « apporter ce nouveau, ce jamais dit, cet interdit, ou à « briser le silence ». Cette parole engagée est bien remplie par les écrivains, tels que Léopard Sédar Senghor, Wole Soyinka, Chinua Achebe, Mongo Beti, Kateb Yacine ou Chimamanda Ngosi Adichie dont la parole enseignera et guidera les générations futures africaines. Dans notre analyse, nous pensons qu'ils ont le mérite d'être reconnus pour avoir montré le rôle noble de la parole pour traiter les causes sociales de l'Afrique, faisant mention du respect de la dignité humaine.

Dans cette optique, la parole constitue un acte d'engagement, ainsi qu'un outil intellectuel puissant au sein d'une société où l'injustice est institutionnalisée en norme d'oppression, de censure et de crainte. Sans doute sont-ce le rôle et le devoir que Sony Labou Tansi (1979, p. 99-100) a utilisé

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

la parole, parce que celle-ci devient son moyen pour affirmer le sens de l'engagement, pour proclamer la vérité, pour peindre et critiquer les vices politiques ou pour offrir à la langue française une coloration des empreintes identitaires des langues africaines. En Afrique, la parole narrative est une expression de l'engagement. Telle est l'action que Sony Labou Tansi (1981, p.125) assigne au pouvoir rhétorique de la parole engagée :

> « Je n'ai plus le temps de regarder quelle curieuse gestion nous faisons de la liberté, même si la définition est simple : est humain celui-là qui sait gérer sa liberté. (…) Je tiens à rappeler que nous avons condamné la mort de **Malcolm X…,** nous avons condamné la mort de **Lumumba** et celle de **Biko,** pendant que nous applaudissons l'assassinat de Yambo. (…) La torture, monsieur le Président, la torture est-elle révolutionnaire ? L'inhumanité serait-elle humanitaire ? »

En raison de leur engagement politique à travers leur prise de parole, il apparaît que les trois figures intellectuelles mentionnées par Sony Labou Tansi ont subi des conséquences liées à l'utilisation de leur parole rhétorique au service de la cause sociale et de la liberté. En rappelant leurs noms qui présupposent leur engagement politique, Sony Labou Tansi joue le même rôle de ces intellectuels pour éviter d'être certainement taxé de coupable devant l'injustice sociétale de son époque. De plus, il use du pouvoir de la parole pour remémorer les actions engagées de ces figures intellectuelles noires, telles que Malcolm X[6], Patrice Lumumba et Stephen Bantu Biko[7], assassinés pour la défense d'une cause sociale et politique : le premier aux États-Unis, le deuxième en République démocratique du Congo et le troisième en Afrique du Sud.

Dans ses récits, l'écrivain congolais Sony Labou Tansi s'inspire de deux intellectuels français, Émile Zola et Jean-Paul Sartre, qui ont tous deux abordé des sujets politiques dans leurs œuvres. Zola a pris position lors de l'affaire Dreyfus, tandis que Sartre s'est engagé dans la littérature engagée. Cette analyse établit des liens entre ces trois figures afin d'examiner le rôle de la parole dans la gouvernance sociétale. L'étude des propos de Zola met en lumière une démarche intellectuelle qui permet également d'éclairer les positions de Labou Tansi en matière d'engagement. Dans cette approche, la parole assume la fonction d'engagement et d'expression intellectuelle ; Émile Zola (1898, p.5) relève :

> « Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, **je la dirai**, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. **Mon devoir est de parler**, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis ».

En examinant les discours d'Émile Zola et de Sony Labou Tansi, il est manifeste qu'ils adoptent une démarche comparable lorsqu'il s'agit d'employer les mots pour combattre l'iniquité, qu'elle soit institutionnelle ou sociale. L'expression « la saison de parole » peut être comprise comme une période propice pour s'exprimer sur des questions sociales, tout en désignant un moment réservé aux échanges verbaux lors de cérémonies funéraires ou nuptiales. Elle représente en outre le temps consacré à la dénonciation de l'injustice sociale, de la violence étatique et de la guerre civile ; autant de thématiques autour desquelles l'écrivain s'engage pour la recherche de la justice et de la vérité. Au-delà de ces points communs entre Zola et Labou Tansi, on peut établir un parallèle entre la vision de l'engagement de Sony Labou Tansi et celle de Jean-Paul Sartre. Cette vision repose sur trois critères clés : l'action, le changement et l'impartialité, comme le montre l'exemple de la prise de parole :

> « L'écrivain « engagé » sait que **la parole est action** : il sait que dévoiler c'est changer et qu'on ne peut dévoiler qu'en projetant de changer. Il a abandonné le rêve impossible de faire une peinture impartiale de la Société et de la condition humaine » (Sartre, 1948, p.28).

Pour résoudre les défis de l'engagement politique et social en Afrique, la parole d'action est la clé. Elle représente également une voie vers la liberté pendant la colonisation grâce au mouvement

[6] Malcolm X est une grande figure des mouvements afro-américains, qui ont lutté pour l'élimination des discriminations raciales aux États-Unis.

[7] Un militant noir d'Afrique du Sud qui a joué un rôle clé dans la lutte contre l'apartheid.

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

de la négritude. De plus, elle sert de catalyseur pour l'autonomisation et l'affranchissement complets des femmes. Cette fonction est clairement mise en évidence dans l'approche d'Awa Thiam (1978, p. 161), qui, en examinant la liberté des femmes africaines au regard du patriarcat, de la masculinité et des coutumes, formule la réflexion suivante :

> « Prendre la parole pour faire face. Prendre la parole pour dire son refus, sa révolte. Rendre la parole agissante. Parole-action. Parole subversive. **AGIR-AGIR-AGIR**, en liant la pratique théorique à la pratique-pratique ».

L'emploi répété du mot « agir », utilisé à trois reprises, souligne l'importance cruciale d'une parole engagée. En effet, cette parole joue un rôle décisif dans les actes d'engagement. Selon Awa Thiam, cette parole possède plusieurs fonctions : combattre l'injustice, promouvoir la liberté avec une conscience claire de dire « non », et initier un changement en impulsant une révolution des mœurs. Cette auteure explique le vrai rôle de la parole, celle de l'action, de la subversion, de la théorie et de la pratique. Grâce à l'exercice d'un discours engagé, Awa Thiam (1978, p.161) définit clairement les thèmes sur lesquels elle fonde son engagement:

> « N'est-il pas temps que les Négresses se donnent l'impérieuse ***tâche de prendre la parole et d'agir ?*** Ne faut-il pas qu'elles s'en octroient le droit, exhortées, guidées non par les chefs de gouvernements fantoches patriarcaux, mais par ***le vif désir de mettre fin à leur misérable condition*** de force productive et de reproductrices, surexploitées par le capital et le patriarcat?»

Par l'écriture, Awa Thiam exprime un sujet crucial de l'engagement : la destruction de la hiérarchie patriarcale en Afrique, perçue comme une cause de malheur pour l'épanouissement des femmes. En gros, notre étude a visité les actes de la parole engagée avec Sony Labou Tansi et Awa Thiam. Conformément au thème du Colloque, « la parole dans tous ses états », les figures politiques du panafricanisme ont exploré la parole comme levier essentiel dans les mouvements idéologiques liés aux indépendances africaines. En effet, les résultats de la rhétorique politique corroborent ce que Amadou Hampâté Bâ (1979, p.19) avait écrit sur son pouvoir de persuasion.

> « pour que la parole produise ***son plein effet***, il faut qu'elle soit scandée rythmiquement, parce que le mouvement a besoin du rythme, lui-même basé sur le secret des nombres. Il faut que la parole reproduise le va-et-vient qui est l'essence du rythme ».

En ce qui concerne cet écrivain, nous sommes convaincus que la puissance des mots découle de leur rythme poétique, visible dans les vers de Senghor, de Tati Loutard et de David Diop. Par conséquent, tous les moyens du rythme, tels que la durée, l'accentuation, la pause, l'alternance, la répétition, la variation et le contraste, sont utilisés pour que la parole atteigne son objectif de séduction et de persuasion. À titre d'exemple, le rythme de la parole poétique se manifeste à travers l'épanaphore dans cet extrait de Tchicaya U Tams'Si (1970, p. 87) :

> « À qui mes muscles **j'avais** mangé ma mère// **j'avais** vendu mes frères// **j'avais** souillé ma terre// **j'avais** craché sur le bleu du ciel ».

Tout comme dans le style poétique, où l'on remarque la répétition du plus-que-parfait chez Tchicaya U Tams'Si, l'anaphore est une technique délibérée pour mettre en évidence les arguments appuyant une idée. En un mot, la parole engagée mobilise les innovations et les ruptures radicales et elle se sert également de l'anaphore pour mettre en évidence des intentions de la modernité sociale.

3.6. la parole politique comme pratique de l'anaphore rhétorique

La puissance de la parole politique atteint son but au moyen de l'anaphore rhétorique. Selon le Dictionnaire de l'Académie française, il s'agit d'une figure de style dans laquelle un ou plusieurs mots sont volontairement répétés au début d'une suite de propositions ou de vers. Cette figure a une valeur

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

intentionnelle révélant l'éthos du sujet parlant, dévoilant le projet de la persuasion. De leur analyse, Jean Mazaleyrat et Georges Molinié. (1989, p.17) l'abordent sous l'angle de « figure microstructurale », le définissant comme une « forme de répétition consistant à répéter la même expression au début de différentes parties d'une phrase ». Une telle figure est observable dans le genre politique, dans le genre poétique et dans le style biblique. Notre étude l'examine dans l'interprétation de la parole politique à travers deux figures politiques : Patrice Lumumba ,Thomas Sankara et Fulbert Youlou qui ont mis à profit le procédé de l'anaphore rhétorique dans l'art de persuader et de convaincre.

3.6.1.Anaphore persuasive

Pour le premier, nous observons que Patrice Lumumba (1960) a fait largement usage de la parole. Grâce à elle, il met en relief le procédé stylistique de l'anaphore rhétorique. En effet, il a choisi de répéter l'expression verbale « nous allons » six fois dans son discours, et il a également modifié intentionnellement les infinitifs établir, montrer, mettre fin, supprimer et faire régner. Son intention communicative visait à créer une émotion au moyen du pouvoir persuasif de la parole. Par exemple, nous remarquons, dans sa déclaration, la mise en relief de la répétition du terme « lutte » pour parler de l'engagement, du changement, de la rupture et de la liberté, lorsque Patrice Lumumba (1960, p.) prononce :

> « C'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces ni nos privations, nos souffrances, ni notre sang ».

Le terme « lutte » marquant une anaphore politique offre à la parole le pouvoir de la persuasion et de l'art de convaincre le public. En prononçant, grâce à la rhétorique de parole, 12 occurrences du mot « lutte » dans son discours, Patrice Lumumba brise les codes du langage diplomatique, lesquels sont caractérisés par des euphémismes, des hyperboles du respect et des litotes, pour souligner la face cachée de la colonisation et de l'engagement au nom du panafricanisme, pour appeler une rupture totale avec ce passé colonial de souffrance. En effet, il adopte la technique de l'anaphore rhétorique, prise comme procédé dans l'objectif de traduire les idées de la politique engagée et pour atteindre son objectif de voir l'Afrique libre. Ainsi, sans doute, la rhétorique de la parole politique apparaît comme une technique discursive de son existence, parce qu'il emploie l'anaphore rhétorique comme une esthétique du rythme et du refrain, donnant au message politique une force de la persuasion et produisant, dans son discours, des effets à plusieurs réactions du public. Pour le public africain et congolais, la parole de ce dernier a un effet d'espoir, de libération et de rupture avec les pratiques coloniales et de la restauration de la dignité africaine. Mais, pour ses adversaires politiques, elle engendre un conflit, créant une descente aux enfers de son existence même.

3.6.2.Anaphore comme parole argumentative

La rhétorique, qui consiste à répéter un mot ou une expression, est souvent utilisée dans le discours politique pour capter et retenir l'attention du public et pour renforcer les arguments. Thomas Sankara utilise ce procédé discursif dans trois styles : le style de la phrase complexe, de la phrase périodique et de la phrase averbale. Premièrement, le style des phrases complexes anaphorique concourt à l'art de convaincre lors de l'usage de la parole, dont Thomas Sankara se sert pour tracer une nouvelle vision pour une Afrique responsable de ses choix politiques. L'exemple suivant l'indique :

> « Camarades militantes et militants, **Je me réjouis de voir** que *notre peuple* sait se mettre debout, **Je me réjouis de savoir** que *notre peuple* reste mobilisé ; Je **me réjouis de savoir** que *notre peuple* reste un de ceux-là(…)(1985)

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

Dans cet énoncé, deux types de répétition stylistique sont observés dans les phrases complexes de Sankara . D'abord, la répétition de la proposition principale avec l'expression « je me réjouis » traduit un éthos de l'engagement et de la responsabilité, une manière de projeter une bonne image dans les relations diplomatiques entre deux états. En effet, selon Sankara, la vision et le savoir sont les arguments de manifester de l'empathie pour un peuple libéré des actes de la colonisation. Ensuite, la subordonnée complétive se construit sur la fonction du sujet grammatical « notre pays » identique dans les trois phrases. Celles-ci permettent à Sankara de présenter un argument marquant le pathos avec l'expression discursive « notre peuple ». Par ailleurs, Thomas Sankara (1984) mobilise la période en tant que technique stylistique dans sa rhétorique politique afin de persuader son auditoire. L'extrait discursif suivant en constitue une illustration :

> « Le Nouvel Ordre Économique Mondial pour lequel nous luttons et continuerons à lutter, ne peut se réaliser que : **– si nous** parvenons à ruiner l'ancien ordre qui nous ignore,– **si nous** imposons la place qui nous revient dans l'organisation politique du monde,– **si, prenan**t conscience de notre importance dans le monde, nous obtenons un droit de regard et de décision sur les mécanismes qui régissent le commerce, l'économie et la monnaie à l'échelle planétaire ».

Trois usages de la subordonnée qui introduisent la conjonction « si » traduisent une stratégie discursive avec l'intention communicationnelle de convaincre le public dans le discours de Sankara. Cette subordonnée conditionnelle forme les arguments de revendication de Thomas Sankara devant la tribune de l'Organisation des Nations unies. Ces arguments sont la place de l'Afrique dans cette organisation et la modernité dans les trois domaines mondiaux : les réformes du commerce, de l'économie et de la monnaie. Ces problèmes non traités restent d'actualité dans la gouvernance mondiale. Finalement, dans sa perspective d'employer le discours politique pour promouvoir une rupture avec les pratiques dépassées en matière de diplomatie entre États, Thomas Sankara (1984) propose une transformation radicale. Il l'exprime à travers les anaphores des phrases averbales suivantes :

> « **A bas** la réaction internationale ! **A bas** l'impérialisme ! **A bas** le néocolonialisme ! **A bas** le fantochisme !

L'anaphore qui est construite avec les phrases averbales renforce l'éthos du candidat, parce qu'il utilise son émotion et son autorité présidentielle pour vouloir changer les problèmes diplomatiques de la gouvernance mondiale entre les pays puissants et les faibles. Par conséquent, la rhétorique politique utilise plusieurs procédés, tels que la métaphore, l'hyperbole, l'ironie, la métonymie, l'euphémisme et la litote. Nous avons examiné dans notre étude une technique spécifique : l'anaphore rhétorique. Nous avons démontré que cette technique a des effets sur la persuasion et l'argumentation.

3.6.3.Métaphore filée dans une structure anaphorique

Nous avons analysé l'anaphore rhétorique dans les procédés stylistiques de la phrase complexe, de la période et de la phrase averbale, il est sans intérêt de l'analyser dans une métaphore filée. Selon le *Dictionnaire Trésor de la langue française informatisé*, celle-ci est une « série structurée de métaphores qui exploitent, en nombre plus ou moins élevé, des éléments d'un même champ sémantique ». Une autre technique de la métaphore filée est d'utiliser plusieurs domaines-sources avec un seul domaine-cible fonctionnant comme le point de toile d'araignée. C'est ce modèle stylistique que nous l'appelons comme une métaphore filée, du fait qu'il ne répond pas à la structure traditionnelle de celle-ci. Une telle métaphore filée qui s'emploie dans le discours politique, possède une structure de l'anaphore rhétorique, choisie comme une technique argumentative et faisant partie des procédés du discours politique. Ce phénomène stylistique se retrouve notamment dans l'allocution de Fulbert Youlou (1960), prononcée à l'occasion de l'indépendance de la République du Congo, lorsqu'il déclare :

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Notebooks of Rhetoric (An), Vol 4, N°2-2025**, pp.12-30**

> « **Notre dot à nous** , mes amis , **c'est** d'abord le fruit de plus de 75 ans d'amitié et de vie en commun avec la France . **Ce sont** les grands travaux qu'elle a édifiés sur notre sol , **c'est** la culture occidentale qu'elle nous a donnée , **c'est l**a connaissance de la langue française que vous avez et qui vous permet de vous faire comprendre dans le monde ; **c'est u**ne façon commune et identique de peser les valeurs humaines, de respecter le travail et le bien d'autrui , de vous aimer les uns les autres ».

La métaphore filée se construit avec un seul domaine-source « dote » qui projette ses caractérisations dans cinq domaines-cibles introduits par le procédé stylistique du présentatif. Cet auteur politique s'inspire de la référence culturelle du mariage pour symboliser la liberté retrouvée après l'indépendance du Congo. Ainsi, le domaine-source est la dot que cet homme politique a choisie pour illustrer les relations diplomatiques entre son pays et la France. On notera cinq domaines ciblés introduits par le présentatif « c'est » ayant une valeur de l'anaphore rhétorique, tels que l'amitié coloniale, les infrastructures, la culture occidentale, la langue française et les valeurs humaines. Le schéma suivant permet de saisir la structure inhabituelle de la métaphore filée dans la parole politique de Fulbert Youlou .

Schéma n°1 : domaine cible avec un seul domaine-source

Le schéma suivant présente un phénomène des arguments de la métaphore filée, considérée comme une technique discursive de la parole politique.

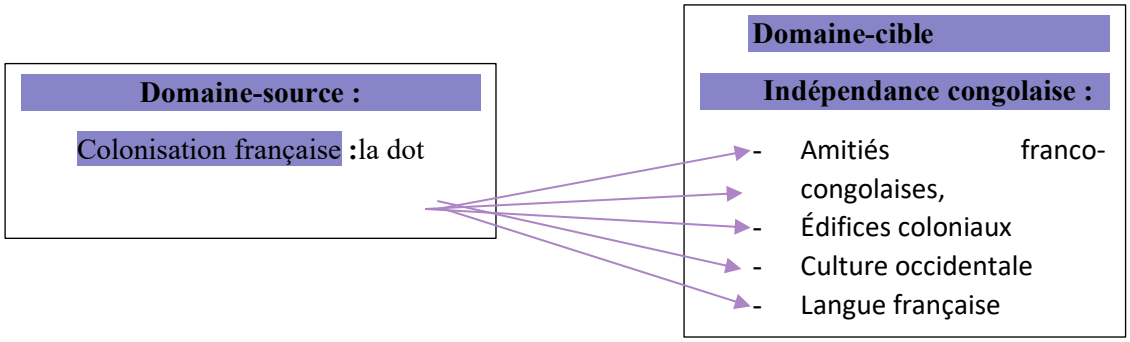

À travers cette représentation, nous constatons une nouvelle structure de la métaphore filée, thématisant les éloges de la colonisation française et l'ère de l'indépendance congolaise. Cette métaphore filée ne se construit pas sur les isotopies d'un même champ sémantique, mais elle se fonde sur un seul domaine-source caractérisant plusieurs domaines-cibles. Ainsi, nous avons les métaphores suivantes :

a) L'amitié franco-congolaise est **une dot** pour le Congo.
b) Les édifices coloniaux sont **une dot** pour le Congo
c) La culture occidentale est **une dot** pour le Congo
d) La langue française est **une dot** pour le Congo
e) Les valeurs humaines sont **une dot** pour le Congo

Ces domaines-cibles avec un seul domaine-source peuvent avoir un effet discursif dans la réception de la parole politique. D'une part, le locuteur français de cette époque peut juger les arguments métaphoriques comme un trait de reconnaissance et une bonne volonté diplomatique de l'entente entre les deux nations, le Congo et la France. C'est une technique de la flatterie diplomatique, puisque cet auteur politique fait les éloges de la colonisation, faisant table rase des actes négatifs de celle-ci. D'autre part, ses arguments métaphoriques peuvent avoir un effet de l'ironie, particulièrement chez les tenants du panafricanisme, comme Patrice Lumumba, pensant certainement que cet éloge diplomatique n'apporte rien à l'autonomie du peuple africain, et chez le mouvement de la négritude, soutenant que l'Afrique a ses valeurs humaines et ses langues.

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

Par conséquent, nous avons remarqué que la parole politique adopte le procédé de l'anaphore rhétorique pour plusieurs fins discursives : le but d'atteindre la persuasion collective, l'intention de mobiliser les arguments dans l'art de convaincre et la motivation de construire l'anaphore avec la métaphore filée à visée du style diplomatique.

4.Conclusion

Notre étude a examiné les fonctionnalités discursives de la parole. Les résultats obtenus démontrent que la notion de parole s'enrichit de valeurs métonymiques et métaphoriques, générant ainsi une polysémie résultant du contexte spécifique dans lequel elle est employée dans une phrase. Outre les fonctionnalités de la métonymie et de la métaphore, nous avons observé que la parole est le moyen fondamental dans le fonctionnement du discours rapporté, puisque nous identifions sa présence discursive par les usages des verbes introducteurs et par les propos cités mis entre guillemets soulignant les présuppositions d'une déclaration liée à une personne dans une communication antérieure. Au-delà du discours rapporté, notre étude a mis en évidence les techniques employées dans la tradition orale, telles que les métaphores, les proverbes et l'expressivité du langage. Aussi avons-nous noté que la parole est, par excellence, l'outil de l'engagement social et politique, permettant aux écrivains d'appeler à la révolte, à la liberté, à la rupture radicale et à la modernité sociétale. Ainsi, le prix de cette parole libre se traduit en ce qui concerne la censure, la prison et la mort. Les dernières fonctionnalités discursives viennent de la politique. Prise comme outil des politiciens, la parole a des visées intentionnelles de persuader et de convaincre. Ces deux buts rhétoriques sont atteints au moyen du procédé de l'anaphore. Par ailleurs**,** notre travail n'a pas examiné toutes les fonctionnalités discursives de la parole avec toutes données de la littérature, de la tradition orale et de la politique. D'autres réflexions sur la parole et ses procédés discursifs peuvent être menées à travers la poésie, la diplomatie, l'Assemblée nationale, le Sénat ; la musique et l'administration.

Références bibliographiques

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., 1986**.** *La Grammaire d'aujourd'hui : un guide alphabétique de linguistique française.* **Flammarion, Paris.**

Amuri Mpala-Lutebele, 2019, *Oralité, traditions et modernité en Afrique aux XXI* siècle, Paris, L'Harmattan.

Awa Thiam, 1978, La parole aux négresses, Paris, Éditions Divergences

Amossy R., 2012. *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

Bâ M., 2001, Une *si longue lettre*, Paris, Le serpent à plumes

Callet S., 2012, *Les discours direct et indirect : Règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, De boeck.

De Saussure F., 1975, Cours de linguistique générale, Paris, Payot

Guillaume, G.,1988, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1947-1948 C. Grammaire particulière du français et grammaire générale III*. Lille : Presses universitaires du Septentrion.

- 1990, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1947-1944. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française* (II), Lille, PUL.

Camara laye, 1953, l'enfant noir, Paris, Plon.

- 1966, Dramouss, Paris, Plon.

Hampâté Bâ, A., 1979, « La parole, mémoire vivante de l'Afrique », Le courrier de l'UNESCO, vol.32, pp. 17-23.

Kourouma, A., 1970, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil

- 1998, En *attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil

Labou Tansi, S.1979, La vie et demie, Paris, Seuil

- 1981, L'État honteux, Paris, Seuil
- 1983, L'Anté-peule, Paris, Seuil
- 1985, Les Sept solitudes de Lorsa Lopez, Paris, Seuil.

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*

Leenhardt F. J., 1955, «La Signification de la notion de Parole dans la pensée chrétienne », .*Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 35e année n°3, pp. 263-273;
Lopes H., 2012, *Une enfant de Poto-Poto*, Paris, Gallimard
Maran R., 1938, *Batouala,* Paris,Michel Albin
Mazaleyrat J., Molinié G., 1989, *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF.
Menga G.,1984, Case *de Gaulle,* Paris, Karthala, 1984.
Mongo Beti, Tobner O., 1989, Dictionnaire de la négritude, Paris, L'Harmattan.
Plantin C., 2016, Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation, Paris, ENS Éditions.
Sankara T., 1984, *Discours devant l'assemblée générale de l'ONU*, www.thomassankara.net/?p=1217
- 1985, *Discours prononcé à l'aéroport à son retour d'un sommet du Conseil de l'Entente*.
Sartre J-P, 1948, Qu'est-ce que la littérature ? Paris, Gallimard.
Segui J., Ferrand L., 2000, *Leçons de parole*, Paris, Odile Jacob
SiouffiG., Raemdonck D.V., 2018,100 fiches pour comprendre la linguistique, Paris, Bréal.
Tchicaya U Tams'si, 1970, Épitomé, Paris, P.J. Oswald.
Zola E., 1898, « J'accuse, Lettre au président de la République », L'Aurore, Vol.1337, Québec, la Bibliothèque électronique
Oyono F., 1956, Le vieux nègre et la médaille, Paris, Julliard
UNESCO, 1979, « Parole écrite », Le courrier de l'UNESCO, vol.32, pp. 8-11
UNESCO,2003,« Vitalité et disparition des langues », in https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000183699_fre
Youlou F., Discours prononcé le 15 Août 1960 . https://congo-liberty.org/wp-content/uploads/2012/10/Discours-de-Fulbert-Youlou-lors-de-la-célébration-publique-de-lindépendance.pdf

Note biographique :

Arsène Elongo est Professeur titulaire en stylistique des universités de l'espace CAMES et enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi en République du Congo. Ses travaux portent sur les tropes, ainsi que sur les aspects linguistiques et grammaticaux des corpus littéraires, politiques et publicitaires. Auteur prolifique, il a rédigé plus de soixante articles scientifiques dans ces domaines et a publié *La métaphore dans la culture congolaise* (2023, Éditions L'Harmattan) et *Les procédés du discours électoral au Congo* (2025, Éditions Esibla). Il siège également au sein de plusieurs comités scientifiques de revues nationales et africaines et fait partie du Laboratoire Centre de recherche en linguistique et langues orales (CERELLO).

Biographical note:

Arsène Elongo is a full professor in stylistics (CAMES) at the University Marien Ngouabi in the Republic of Congo. His work focuses on tropes, as well as on the linguistic and grammatical aspects of literary, political, and advertising corpora. Prolific author, he has written more than sixty scientific articles in these fields and published The metaphor in Congolese culture (2023, Éditions L'Harmattan) and The processes of electoral discourse in Congo (2025, Éditions Esibla). He also sits on several scientific committees of national and African journals and is part of the Laboratory Research Center in Linguistics and Oral Languages (CERELLO).

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*